

POSTULAT

Pour protéger Gland : étudier un moratoire sur les constructions

Exposé des motifs

Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Depuis plusieurs années, Gland subit une **densification excessive** qui dépasse largement la capacité de nos infrastructures. Cette manière de construire toujours plus, toujours plus vite, toujours plus grand, met en danger la qualité de vie, la mobilité et même la sécurité d'une commune qui n'arrive plus à suivre.

L'Union Démocratique du Centre (UDC) estime qu'il est de la responsabilité des autorités de **mettre un frein** à cette croissance incontrôlée avant qu'il ne soit trop tard.

Entre 1850 et 1985, la population glandoise a été multipliée par dix. Aujourd'hui, avec plus de 14'000 habitants, la commune est proche de la saturation. Pourtant, les grandes promotions immobilières continuent de se multiplier : La Combaz, Les Lisières, et d'autres encore. Parallèlement, l'extension de Swissquote prévoit 1'000 employés supplémentaires.

Ces projets attirent des habitants et des pendulaires alors que **nos routes, nos écoles, nos réseaux et nos services publics sont déjà sous tension.**

La circulation est devenue un problème quotidien :

- RC1 saturée,
- Avenue du Mont-Blanc saturée,
- Vy-Creuse saturée,
- accès autoroutiers saturés.

Les Glandois passent de plus en plus de temps dans les bouchons. Les promesses récurrentes liées à la mobilité douce ne suffisent pas — et ne suffiront jamais — à absorber les flux générés par les nouveaux projets.

Pendant ce temps, la commune est constamment en travaux (Grand-Rue, rue du Jura, STEP, etc.), ce qui rend la vie des habitants encore plus difficile.

L'UDC ne s'oppose pas au développement : **nous nous opposons à l'excès.** Nous demandons une pause, le temps de remettre de l'ordre, de protéger ce qui doit l'être et de planifier correctement l'avenir de notre commune.

Avant de donner de nouvelles autorisations qui engageront Gland pour des décennies, il est indispensable de protéger nos infrastructures, nos finances et notre qualité de vie.

C'est pourquoi nous proposons une **temporisation claire et déterminée**, le temps de finaliser le Plan d'Affectation Communal (PAC) et de rétablir une cohérence entre croissance démographique et capacités réelles d'accueil.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, j'ai l'honneur de soumettre au Conseil communal le postulat suivant :

Le Conseil communal invite la Municipalité à étudier l'opportunité d'instaurer un moratoire sur les constructions et à présenter un rapport portant sur :

1. **La faisabilité juridique et technique** d'une suspension temporaire (environ 5 ans) des nouvelles autorisations de construire pour :
 - les logements collectifs,
 - les surfaces administratives,
 - les data centers,*à l'exception des projets d'utilité publique et des rénovations indispensables.*
2. **L'utilisation des "zones réservées"** prévues par la LATC ou d'autres outils d'aménagement pour bloquer la densification dans les secteurs déjà saturés, en attendant l'entrée en vigueur du nouveau PAC.
3. **L'impact réel** des projets en cours — notamment l'extension de Swissquote — sur le trafic et les mesures indispensables à prendre avant toute nouvelle densification majeure.

Gland, le 10.12.2025

Ahimara Buffat	Jean Marc Guibert	Jean-Daniel Guillot	Alain Pernet	Pascal Riesen	Isabelle Wegmann

Et

Arnaud Durand / Hors parti